

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 10*Objet : Dm n° 2 Budget principal**Date de convocation :**24 novembre 2021**Date d'affichage :**24 novembre 2021**Nombre de Conseillers en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt et un
Le 2 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Brigitte DELCASSE.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 2 du budget principal

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	FONCTIONNEMENT			
011/60611	Eau et Assainissement	- 36 100		réelle
011/60622	Carburants	3 000		réelle
011/60623	Alimentation	400		réelle
011/60631	Fournitures d'entretien	- 1500		réelle
011/60632	F. de petit équipement	15 000		réelle
011/6067	Fournitures scolaires	500		réelle
011/615221	Bâtiments publics	2 000		réelle
011/615228	Autres bâtiments	2 700		réelle
011/61551	Entretien matériel roulant	6 500		réelle
011/6156	Maintenance	5 500		réelle
011/6182	Doc. Générale et Tech	200		réelle
011/6184	Versements à des org. form	1 000		réelle
011/6225	Indemn. Comptable régisseur	200		réelle
011/63512	Taxes foncières	600		réelle

AR Prefecture

082-218200871-20211202-DELIB10212-DE

Reçu le 03/12/2021

Publié le 03/12/2021

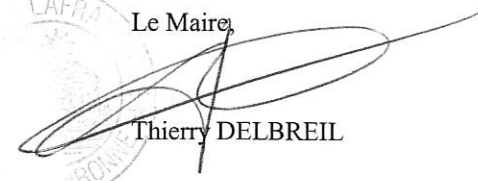
64/6413	Personnel non titulaire	12 000		réelle
64/64168	Autres	9 000		réelle
64/6417	Rémunérations des apprentis	4 000		réelle
64/6453	Cotisations caisses de retraite	- 12 000		réelle
64/6457	Cotis.soc.liées apprentissage	100		réelle
64/6475	Medecine du travail	1 000		réelle
				réelle
65/6531	Indemnités élus	400		réelle
65/6533	Cotisations retraite élus	1 800		réelle
013/6419	Remb. Rémunération per.		16 300	réelle
	Total Fonctionnement	16 300	16 300	

INVESTISSEMENT				
21/21538	Autres réseaux	4 100		réelle
21/2152	Installation de voirie	3 300		réelle
21/2188	Autres immobilisations	8 000		réelle
23/2315	Inst. Mat et outillages ind	2 596		réelle
13/1321	Etat et Etabl. Nationaux.		35	réelle
13/1323	Départements		5 436	réelle
13/13251	GFP de rattachement		10 000	réelle
13/1326	Autres EPL		3 022	réelle
13/1328	Autres subventions		6 403	réelle
13/1341	DETR		- 6 900	réelle
	Total investissement	17 996	17 996	
	Total général	34 296	34 296	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget principal ci-dessus

- A D O P T É E -

Le Maire

 Thierry DELBREIL